

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2010-53 du 17 février 2010 portant nomination au groupe de travail sur les médicaments de diagnostic de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR : SASM1030092S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5121-8, L. 5311-1, R. 5121-50 à R. 5121-60 et D. 5321-7 et suivants ;
Vu l'arrêté du 28 janvier 2010 portant nomination à la commission d'autorisation de mise sur le marché prévue à l'article R. 5121-54 du code de la santé publique ;
Vu la décision DG n° 2000-038 en date du 20 avril 2000 portant création à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé d'un groupe de travail sur les médicaments de diagnostic,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommées membres du groupe de travail sur les médicaments de diagnostic les personnalités dont les noms suivent :

M. AGOSTINI (Serge).
M. BRUEL (Jean-Michel).
M. CLEMENT (Olivier).
M. DOUEK (Philippe).
M. FALLAIS (Charles).
M. GUILLEMAIN (Joël).
M. ITTI (Roland).
M. MARIE (Pierre-Yves).
M. OUSTRIN (Jean).
M. PRIGENT (Alain).
M. TALBOT (Jean-Noël).
M. VUILLEZ (Jean-Philippe).
M. ZANCA (Michel).

Article 2

M. ITTI (Roland) est nommé président du groupe de travail.

Article 3

Le mandat des membres du groupe de travail prendra fin à la date d'échéance du mandat des membres de la commission d'autorisation de mise sur le marché.

Article 4

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 17 février 2010.

Le directeur général,
J. MARIMBERT